PROFESSIONNELS
& ASSOCIATIONS

NOS TARIFS

Principales conditions tarifaires applicables aux professionnels et aux associations

En vigueur au 1er janvier 2018

FINISTÈRE
Toute une banque pour vous

ÉDITO

Chers Clients, Chers Sociétaires,

Vous êtes clients au Crédit Agricole du Finistère et nous vous en remercions.
La mise en ligne de nos conditions tarifaires applicables au 01/01/2018 répond à notre volonté d'entretenir avec chacun des relations basées sur la transparence et la confiance.

Pour anticiper vos besoins et répondre à vos attentes, nous mettons à votre disposition un large extrait de nos conditions tarifaires applicables aux professionnels et associations au 1er janvier 2018. Ce guide est aussi disponible sur notre site **www.ca-finistere.fr** et dans chacun de nos points de vente sur le département.

Nos conseillers experts Pro et Patrimoine sont à votre écoute pour vous apporter le meilleur conseil de proximité sur l'ensemble du territoire du Finistère, dans nos 118 points de vente. Vous pouvez également accéder à nos services en ligne disponibles 24h/24 sur notre site internet.

Banque régionale coopérative, le Crédit Agricole du Finistère développe avec chacun de ses clients des relations personnalisées basées sur des engagements relationnels concrets : la satisfaction, la transparence et l'objectivité.

Des conditions préférentielles sont réservées à nos clients sociétaires ; n'hésitez pas à consulter votre conseiller.

Les équipes du Crédit Agricole du Finistère restent mobilisées pour vous accompagner chaque jour dans le développement et la protection de tous vos patrimoines : humain, financier, mobilier et immobilier.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Pascal LAUFROY
Directeur Général Adjoint
du Crédit Agricole du Finistère

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte 4
- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence

Banque à distance 4
- Internet et téléphone mobile
- Services alertes SMS et mail
- Téléphone avec Service Vocal
- Abonnement à la banque à distance
- Signature électronique

Monétique 5
- Solutions monétiques

Moyens et opérations de paiement 5
- Cartes
- Virements
- Prélèvements SEPA ou Titres Interbancaires de Paiement
- Chèques
- Effets de commerce à l'encaissement
- Effets de commerce à l'escompte
- Dates de valeur

Offres groupées de services 9
- Compte à Composer aux professionnels

Irrégularités et incidents 9
- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

Financements bancaires 10
- Financement du cycle d'exploitation
- Crédits d'investissement
- Cessions de créances professionnelles (en garantie)
- Autres actes sur prêts
- Autres opérations liées aux crédits
- Garanties
- Prêts indexés sur TRCAM

Épargne et placements financiers 12
- Épargne bancaire
- Opérations sur titres : ordres de bourse
- Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)
- Épargne Salariale

Opérations à l'étranger 13
- Commission de change
- Paiements vers l'étranger
- Paiements en provenance de l'étranger

Assurances et prévoyance 14
- Protection des personnes
- Protection des biens
- Assurance pour vous protéger au quotidien

Résolution d'un litige 14

Vos contacts 15

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle règlementation.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte professionnel ou association	GRATUIT
Clôture-transfert de compte	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	GRATUIT
Relevé mensuel "papier"	GRATUIT
Autres périodicités	1,32 €/RELEVÉ

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif	
Pour les professionnels	12 €/MOIS
Pour les associations	GRATUIT
Frais de gestion de compte en inactivité [1]	30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	GRATUIT
Commission de mouvement sur les débits	
Pour les professionnels	0,055 %
Minimum de perception mensuelle	5 €
Pour les associations	GRATUIT
Commission du plus fort découvert	
Pour les professionnels	0,06 %
Pour les associations	GRATUIT

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Frais de recherche de documents : 6 premières unités (chèque, mois historique de compte)	GRATUIT
Frais de recherche de documents supérieur à 6 unités de recherche	SUR DEVIS
Frais pour information aux commissaires aux comptes	136 €
Frais pour renseignements commerciaux	16,50 €

BANQUE À DISTANCE

Internet et téléphone mobile [2]

Accès au service de consultations des comptes Crédit Agricole En Ligne accès Essentiel Association	2,30 €/MOIS
Accès aux services par internet avec Crédit Agricole En Ligne accès Professionnel	8,25 €/MOIS

Services alertes SMS et mail [2]

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS et par mail :	
Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde compte journalier"	0,30 €/envoi
Alerte en temps réel (sur solde, opérations débit/crédit, libellé)	GRATUIT

Téléphone avec Service Vocal [2]

Par Téléphone au 098 098 29 29	Appel non surtaxé

(2) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers (client/banque)	
Abonnement EDIWEB	10,15 €/MOIS
Abonnement EBICS	10,15 €/MOIS
Transmettre et recevoir des fichiers (client - banque - client)	
Abonnement EDIWEB par mail	12,20 €/MOIS
Abonnement EDIWEB par téléchargement	20,50 €/MOIS
Abonnement EBICSTransport (T) etTransport et Signature (TS)	45,50 €/MOIS
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT +	Nous consulter

Signature électronique

Certificat Signature Performance	16 €/AN
Certificat Signature Premium	42 €/AN
Certificat SWIFT 3SKEY	Nous consulter
Abonnement Mon Certificat RGS	Nous consulter

MONÉTIQUE

Solutions monétiques

Terminal de paiement Electronique (TPE) fixe ou portable : solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
SMART TPE	Nous consulter
Editeur Lecteur de Chèque (ELC) : pour encaisser vos chèques	Nous consulter
Pack E-commerce :	
Création de site marchand "clé en main" avec module de paiement	Nous consulter
Création de site vitrine	
E-transactions : paiements cartes sécurisés par internet	
Installation E-transactions	100 €
Abonnement TFC (Tél + Fax + Courrier)	13 €/MOIS
Abonnement Access	17 €/MOIS
Abonnement Premium	20 €/MOIS
Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	De 0,12 à 0,15 %
Expédition du Relevé Mensuel Détaillé (RMD) papier des transactions Cartes	5 €/RELEVÉ

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cartes de paiement et de retrait

Cotisation Cartes internationales MasterCard "PROFESSIONNEL" à contrôle de solde et débit immédiat	36 €/AN
Cotisation Cartes internationales MasterCard BUSINESS	
Carte BUSINESS à débit immédiat ou débit différé	49 €/AN
Carte BUSINESS Executive à débit immédiat ou différé	136 €/AN

Paiements par carte

Paiement par carte en EURO en France et dans un pays de l'Espace Economique Européen soumis au règlement européen n°924/2009*	GRATUIT

** Paiement en Euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen*

Paiements par carte (suite)

Paiements par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	**0,20 €/OPÉRATION + 2,30 %**
Frais proportionnels au montant du paiement	

Retraits par carte

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique du Crédit Agricole	**GRATUIT**
Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque de la zone EURO (en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen) **à partir du 4ème retrait mensuel**	**1 €**
Sauf cartes Mastercard Business Executive ou Visa Société Premier	**GRATUIT**
Frais par retrait d'espèces à un distributeur hors zone EURO	**3,50 €/RETRAIT + 2,40 %**

Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	**GRATUIT**
Commande de carte en urgence	**18,10 €**
Réédition du code confidentiel	**10,15 €**
Refabrication de carte perdue ou abîmée	**11,40 €**
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	**17 €**
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	**GRATUIT**
Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte suite à une utilisation abusive de la carte	**20 €**
Frais d'opposition (blocage) de la carte pour usage abusif	**GRATUIT**

Virements SEPA (Single European Payments Area)

Réception d'un virement SEPA	**GRATUIT**
Emission d'un virement SEPA occasionnel	
Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	**GRATUIT**
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	**GRATUIT**
En agence vers une autre banque (Union Européenne)	**4,10 €/VIREMENT**
Virement permanent SEPA	
Frais de mise en place	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	**GRATUIT**
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	**GRATUIT**
- en agence vers une autre banque	**9 €/VIREMENT**
Emission du virement permanent	**GRATUIT**

Autres opérations sur virements

Avis de réception de virement SEPA fax/mail (hors domestique)	**4,10 €**
Modification d'un virement permanent	**GRATUIT**
Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	**11,30 €**
Virement permanent de trésorerie et Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	
Par papier	**10,40 €**
Télétransmis	**4,50 €**
Virement commercial (FAE,VCOM)	**Nous consulter**
Virement par remise	
Prise en charge par remise :	
- liste télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	**GRATUIT**
- liste télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/mail	**5 €/FICHIER**
Par opération :	
- télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste)	**GRATUIT**
- télétransmise par EDIWEB, EBICS	**0,21 €**

Autres opérations sur virements (suite)	
Frais de traitement d'un retour de fonds par opération	
De 1 à 10 opérations	**10,40 €**
Au-delà de 10 opérations	**Nous consulter**
Intervention sur fichier non conforme	**20,30 €**

Prélèvements SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA)	
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	**40 €**
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	**GRATUIT**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ou TIP SEPA	**GRATUIT**
Courrier d'information premier prélèvement	**1 €**
Opposition sur avis de prélèvement	**GRATUIT**
Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	**GRATUIT**
Prélèvement inter-entreprise "B2B"	
Mise en place d'une autorisation	**8,10 €**
Par opération	**0,25 €**
Suppression de l'autorisation	**GRATUIT**
Prélèvement par remise	
Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec signature électronique	**GRATUIT**
- avec bordereau de confirmation par fax/mail	**5 €/FICHIER**
Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	**0,21 €**
Par opération B2B	**0,25 €**
Représentation des impayés de prélèvement	**4 €/MOIS**
Intervention sur fichier non conforme	**20,30 €**

Chèques	
Chèque remis à l'encaissement	**GRATUIT**
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	**Coût d'un envoi postal**
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	**1,80 €/ENVOI**
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	**15,20 €**
Frais pour émission ou annulation de chèque de banque	**14 €**

Effets de commerce à l'encaissement	
Prise en charge par remise	
Sous forme papier	**4,80 €**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	**GRATUIT**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/mail	**5 €/FICHIER**
Par opération	
Sous forme papier	**9,40 €**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS	**0,37 €**
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	**15,50 €**
Intervention sur fichier non conforme	**20,30 €**

Effets de commerce à l'escompte	
Prise en charge par remise	
Sous forme papier	**GRATUIT**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	**GRATUIT**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/mail	**5 €/FICHIER**
Par opération	
Sous forme papier	**9,40 €**
Télétransmise par EDIWEB, EBICS	**0,37 €**

Effets de commerce à l'escompte (suite)	
Acceptation de l'effet par le tiré	15,50 €
Escompte : intérêts minimum	4,80 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,15 €
Recherche sur effet	12,10 €
Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation modification, réclamé, avis de sort ...)	15,50 €
Intervention sur fichier non conforme	20,30 €

Dates de valeur [3] (en jours ouvrés)	
Remise de chèque(s)	J+1
Paiement d'un chèque	J
Emission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carteTerminal Paiement Electronique	J+1
Paiement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jour ouvré (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
Remise télétransmise	E+1
Remise papier	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération

E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise

(3) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Offres de services à cotisation mensuelle qui peuvent être achetés séparément

Compte à Composer aux professionnels

Vos essentiels du quotidien : socle Tenue de Compte pour les professionnels

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Crédit Agricole En Ligne PRO)
Chèques crédités en jour de remise
Effets crédités à la date de l'échéance
Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B2B)
Tenue de compte, commission de mouvement
Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCompte Pro Plus)
Autres services au choix : e-relevé ; relevé de compte bi-mensuel ; information solde journalière par mail ou SMS ; information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS
Envoi de chéquier

Tarification du socle pour les professionnels selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

DES MODULES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS	
Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion)	**1 €/MOIS**
Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée (OPCVM et/ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion)	**9 €/MOIS**
PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT	
Option SécuriHELP Pro	**1 €/MOIS**

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

La Commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	**8,70 €**

Opérations particulières

Frais pour pli non distribué	**13,83 €**
Frais pour changement d'adresse	**GRATUIT**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**14,50 €**
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur	**77,83 €**
Frais par opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	**77,83€ MAXI**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF)	**16 €**
Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision [4] Montant inférieur ou égal à 50 € Montant supérieur à 50 € *(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)*	 **30 €** **50 € MAXI**
Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interdit bancaire interne et externe)	**31 €**
Frais suite à une notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**31 €**
Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	**31 €**
Frais de rejet de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) pour défaut de provision (y compris commission d'intervention) Si paiement inférieur ou égal à 20 € Si paiement supérieur à 20 €	 **Montant paiement** **20 € MAXI**

(4) Incluant éventuellement le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

Pour faire opposition, je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,35/min)

FINANCEMENTS BANCAIRES

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole du Finistère (www.ca-finistere.fr)

Découvert non-confirmé, découvert autorisé
Par ligne de crédit, escompte, dailly, crédit court terme

Frais de conseil et de montage de dossier	
% du montant emprunté	**1 %**
Minimum	**160 €**
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	**1 % L'AN**
Billet financier hors plafond : forfait	**50 €**

Cession de créances par internet : Cash in Time

Commission unique (montant TTC)	**3,50 %**
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	**60 €/AN**

Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme	
Frais de conseil et de montage de dossier	
- % du montant emprunté	**1 %**
- minimum si prêt < 50k€	**160 €**
- minimum si prêt > 50k€	**460 €**
Prêt Express Agri Pro (en ligne)	
Frais de dossier	**80 €**

Cessions de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly	**9,50 €**
Frais par ligne de créance papier	**3,30 €**
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	**10,40 €**
Echéancier mensuel des créances	**11,60 €**
Notification	
Sans acceptation	**15,60 €**
Avec acceptation	**19 €**
Traitement sur effets (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	**15,60 €**

Autres actes sur prêts

Modification sur prêt en cours	
Sans avenant au contrat	**31 €**
Avec avenant au contrat	
- modification simple : taux, durée, pause non contractuelle	**154 €**
- modification complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion … outre les frais de garantie indiqués ci-dessous dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	**210 €**

Autres opérations liées aux crédits

Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe (hors convention AREAS)	**GRATUIT**
Lettre d'information annuelle des cautions	**30,40 €**
Information aux cautions pour prêt en retard	**GRATUIT**
Réédition du tableau d'amortissement	**9,58 €**
Attestations diverses liées au prêt	**9,58 €**
Sauf attestation pour les organismes sociaux (APL-ALS)	**5 €**

Autres opérations liées aux crédits (suite)

Décompte de remboursement de crédit immobilier	**23,25 €**
Appel d'échéance non mensuelle	**3,20 €**
Edition d'échelle d'intérêts	**25 €**

Garanties

Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	**GRATUIT**
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA…)	**147 €**
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule par garantie (*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et prise de garantie...	**172,50 €**
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie (*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification et prise de garantie...	**172,50 €**
Forfait de nantissement d'actions par garantie (*) comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et prise de garantie...	**172,50 €**
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie (*) comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification et prise de garantie...	**450 €**
Forfait de gage sur véhicule (**) **par véhicule gagé** comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et prise de garantie...	**AU RÉEL +30 €**
Forfait de Dailly en garantie d'un prêt par contrat, comprenant les frais de notification et de prise de garantie…	**21 €**

(*) *hors frais fiscaux selon barème en vigueur*

(**) *gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux*

Garantie financière accordée par la banque

Caution bancaire	
Commission annuelle	**2 % L'AN**
Caution bancaire à tirage unique	
- frais de dossier	**144,50 €**
- frais de tirage de l'acte	**21 €**
Caution bancaire à tirages multiples	
- frais de dossier	**46 €**
- frais de tirage par acte	**21 €**
Autres opérations sur garantie financière	
Réédition d'un engagement de la garantie financière	**36 €**
Dénonciation de la garantie financière	**49 €**
Traitement opposition à mainlevée	**49 €**
Mainlevée caution bancaire	**20 €/ACTE**

Modification d'une garantie sur prêt en cours

Renouvellement	
Renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	**50 €**
Reconduction de motif de notification Dailly sur prêt CT	**21 €**
Mainlevée totale ou partielle / radiation de garantie	
Nantissement, hypothèque, gage… effectués par un tiers, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'u prêt bancaire assorti d'une garantie"	**84 €**
Nantissement, warrant, hypothèque maritime, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	**180 €**

Modification d'une garantie sur prêt en cours (suite)

Radiation de gage sur prêt en cours	21 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire…), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	145 €
Désistement hypothécaire, Quittance subrogative sur hypothèque	84 €

Prêts indexés sur TRCAM

Taux de référence du Crédit Agricole Mutuel Le TRCAM (taux théorique) est calculé chaque début de trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % (TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans).	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Épargne automatique - écopage[5] : Tandem Pro et association	54,80 €
Compte Géré Mandat Professionnel	270,00 €
Mise en place de la centralisation de trésorerie	SUR DEVIS

(5) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

Opérations sur titres

Ordres de bourse : achat et vente en France[6]

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	GRATUIT
Actions et Obligations françaises	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
Avec un minimum de	7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
Moins de 24 ordres de bourse par an	96 €/AN
A partir de 24 ordres de bourse par an	GRATUIT
Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux	
Ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre	0,99 €
Ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %

Par téléphone au numéro : 09 70 80 89 76
(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
Frais fixes	4,90 €
Avec un minimum de	15 €
Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	12,85 €

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger[6]

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
Avec un minimum de	54 €

(6) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)
Calculés sur la valeur du portefeuille au 31/12/2017

Frais fixes par compte titre et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu	26,25 €
Frais sur les valeurs émises ou gérées par le Crédit Agricole (Obligations et OPC)	
% sur encours global	0,10 %
Par ligne	1,67 €
Frais par ligne sur les valeurs émises par le Crédit Agricole (hors Obligations)	GRATUIT

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) (suite)

Frais fixe par Compte Titres ou Plan Epargne en Action (PEA) détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales	GRATUIT
Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole	
% sur encours global	0,21 %
Par ligne	3,34 €
Plafond total droits de garde	280 €
Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions	GRATUIT

Épargne Salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE Inter-entreprises seul	125 €/AN
Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	10 €/AN
Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO Inter-entreprises	199 €/AN
Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	15 €/AN

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Commission de change

Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises	
Commission	0,05 %
Minimum	8,25 €

Paiements vers l'étranger

Avis d'opération détaillé	4 €
Virement / transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)	
Saisie par l'agence	4,10 €/VIREMENT
Saisie par le client (EDI)	0,21 €/VIREMENT
Virement / transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA (hors commission de change)	
Opération jusqu 'à 250 €	10 €
Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	23,20 €
Opération de plus de 250 € saisie par le client (Télétransmis)	17,55 €
Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)	
Frais de dossier	21€
Commission de règlement par effet	0,10 %
Minimum	21€
Maximum	210 €
Commission de virement / transfert	23,20 €
Acceptation, prorogation, réclamation,impayé, avis de sort	40,90 €
Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)	
Frais de dossier	22,95 €
Commission de règlement par chèque	0,10 %
Minimum	25,25 €
Commission de virement / transfert	23,20 €
Messagerie SWIFT	9,30 €
Réclamation, impayé, avis de sort	40,90 €

Paiements en provenance de l'étranger

Frais sur rapatriements	
Préavis fax / mail	1,10 €
Frais de correction sur rapatriement	16,95 €
Réception de virement en euros venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC plus SWIFT renseignés frais partagés (SHARE)	GRATUIT

Paiements en provenance de l'étranger (suite)	
Réception de virement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA	
Rapatriement de moins de 250 €	**10 €**
Rapatriement de plus de 250 €	**16,35 €**
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
Remise par chèque inférieur à 250 €	**10,35 €**
Remise par chèque supérieur à 250 €	**0,10 %**
Minimum	**15,85 €**
Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)	
Frais de dossier	**25,95 €**
Commission d'encaissement par chèque	**0,10 %**
Minimum	**42 €**
Présentation d'effet à destination de l'étranger (hors commission de change)	
Frais de dossier	**24,55 €**
Commission d'encaissement par effet	**0,10 %**
Minimum	**24,45 €**
Maximum	**245 €**
Prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	**40,90 €**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Protection des personnes	
L'assurance Complémentaire Santé des professionnels	**NOUS CONSULTER**
La Garantie des Accidents de la Vie des professionnels	
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	
L'assurance Protection de Revenus	
Protection des biens	
L'assurance véhicule utilitaire	**NOUS CONSULTER**
L'assurance multirisque professionnelle	
L'assurance multirisque SMACL pour les associations	
Assurance pour vous protéger au quotidien	
L'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
Sécuricompte Pro plus	**36 €/AN**

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

Votre conseiller ou le directeur d'agence sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Le Service Écoute Client : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale du Finistère, par courrier postal au 7 route du Loch, 29555 Quimper cedex 9, par téléphone au 02 98 76 01 11 ou par mail à l'adresse eccli@ca-finistere.fr.

Vos numéros utiles

Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur votre :

Carte bancaire : service SOS CARTE 7j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol
09 69 39 92 91 *(appel non surtaxé)*

Chéquier : 7j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : **08 92 68 32 08** (0,35 € / min)
ou SOS CARTE : **09 69 39 92 91** *(appel non surtaxé)*

Pour accéder aux services d'assistance juridique et rapatriement médical MasterCard	01 45 16 65 65 Depuis l'étranger : (33) 1 45 16 65 65 *(appels non surtaxés)*
Pour déclarer un sinistre, une panne ou un besoin urgent de rapatriement auprès de votre assurance Pacifica	0 800 810 812 (N° vert) Depuis l'étranger : (33) 1 40 25 58 48 *(appel non surtaxé)*

Vos adresses utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels

AVEM *
L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité
Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 € / min)
Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39 (numéro cristal prix d'un appel local)
www.avem-groupe.com

PACK E-COMMERCE
La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne
www.monpackecommerce.com

NEXECUR PROTECTION **
La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole
www.nexecur.fr

CASH IN TIME
La réponse simple et rapide à un besoin de trésorerie
www.cash-in-time.com

* *AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996*

** *NEXECUR PROTECTION Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins»*

VOS CONTACTS

UNE INFORMATION ? UN CONSEIL ?

CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCÈS

Centre de Relation Clients
098 098 29 29 APPEL NON SURTAXÉ
Lundi > vendredi : 8h30-19h ; samedi : 8h30-17h

Internet
www.ca-finistere.fr
Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès

Restons connectés !

Ma banque

Ma Banque
Suivre vos comptes
Gérer votre budget
Planifier vos projets

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-finistere.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés. Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole du Finistère", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 7, route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS Quimper. Société de courtage d'assurance, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07.022.973, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole du Finistère propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat. **PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS. **CAMCA** : Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, SIREN 784 338 527. **CNP**, Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.
05/04/2018 - Réf.PBCM178_CGB2018_PRO-ASSO29_V6.

papiers Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

www.neologis.fr(16.08.04)